

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

**1 Intitulé du module Intervention et professionnalité 2022-2023**

<b>Code</b> T.TS.SO359.Intv1.F.22	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS		
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

**2 Organisation**

**Crédits ECTS \***  
**3 ECTS**

**Langues(s)**  
 français

Volées :  
PT 2021, EE 2021, TP2020

**3 Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autres

**Autres prérequis**

**4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

Compétences :

Toutes les compétences peuvent être mobilisées durant ce module, mais il se centre principalement sur deux d'entre elles :

**2. Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.**

**5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociale pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.**

Objectifs :

Au terme du module, les étudiant-e-s seront capable de/d' :

- découvrir et se situer dans l'environnement large (méso et macro) de l'intervention sociale ;
- identifier et contextualiser des institutions professionnelles, faitières, d'usagères et d'usagers des champs d'intervention sociale, éducative et socioculturelle du canton, de Romandie et de Suisse ;
- découvrir, se représenter et comprendre de nouvelles formes d'intervention, de nouvelles problématiques professionnelles ou des dispositifs sociaux innovants ;
- questionner les pratiques professionnelles lors des conférences, débats et ateliers proposés, et les mettre en relations avec son propre parcours de formation et de professionnalisation ;
- poursuivre la documentation de son portfolio et présenter le bilan intermédiaire de celui-ci dans son groupe de référence.

5 **Contenu et formes d'enseignement \*****Introduction :**

Présentation du module en plénière suivi d'une séance de questions-réponses.  
Rappel des modalités du travail sur le portfolio et lancement des travaux en vue du bilan intermédiaire.  
Inscription et préparation des journées « A la rencontre des organisations professionnelles en TS » et « Nouvelles problématiques et formes d'interventions en TS » :

**Journée « À la rencontre des organisations professionnelles en TS » :**

Journée de conférences-débats sous forme de conférences présentant des institutions professionnelles, faitières, ou d'usagers et d'usagers des champs d'intervention sociale, éducative, socioculturelle ou du domaine des relations de travail du canton de Vaud, de Romandie et de Suisse.

Chaque conférence sera suivie d'un débat animé et alimenté par les questions formulées au préalable par les étudiant-e-s.  
L'inscription à deux conférences-débats ainsi que le dépôt de questions préalables sont obligatoires et validés.

**Journée « Nouvelles problématiques et formes d'interventions en TS » :**

Journée de type colloque introduite en plénière par un-e intervenant-e spécialiste de l'innovation en travail social.  
Les différents ateliers seront l'occasion de présenter en petit comité de nouvelles problématiques émergeant actuellement dans le domaine du travail social ainsi que des nouvelles formes d'interventions et de conceptions du travail social.  
L'inscription à au moins 2 ateliers et le dépôt des questions correspondantes sont obligatoires et validés.

**Portfolio - travail autonome et bilan intermédiaire :**

Entre la semaine 35 de 2022 et la semaine 1 de 2023, il est attendu des étudiant-e-s qu'elles et ils consacrent environ 16 heures de travail individuel afin d'alimenter leur portfolio et préparer leur bilan intermédiaire.  
En semaine 2 (le jeudi 12 janvier 2023), aura lieu la présentation individuelle du bilan intermédiaire dans les groupes de référence, laquelle devra intégrer au minimum 3 activités documentées dans le portfolio, dont une issue de la FP1.

6 **Modalités d'évaluation et de validation \***

La participation au module Intv1 sera validée au moyen de deux modalités combinées :

1) Contrôle de la participation active aux conférences, débats et ateliers du **lundi 12 et mardi 13 septembre 2022 (semaine 37)** :

A travers l'inscription et la participation à au moins deux conférences-débat (journée du 12 septembre) et le dépôt sur Moodle de deux questions pertinentes ainsi que par l'inscription et la participation à deux ateliers (journée du 13 septembre) et le dépôt sur Moodle de deux questions pertinentes en guise de préparation des discussions.

2) Bilan intermédiaire du portfolio à présenter dans les groupes de référence le **jeudi 12 janvier 2023 (semaine 2)**.

**Modalités de répétition :**

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

Se présenter à une ou deux nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit

a) En cas de non-participation aux journées, rendre un travail écrit sur la base des documents disponibles pour une conférence ou un atelier au responsable du module à remettre **au plus tard le mardi 30 mai 2023 (semaine 22)**.

b) En cas de non-présentation du bilan intermédiaire, représenter le bilan intermédiaire sous forme orale d'entente avec sa ou son référent-e portfolio. La représentation orale devra être effectuée **au plus tard le mardi 30 mai 2023 (semaine 22)**. La date exacte devra être définie lors de la prise de contact avec sa ou son référent-e portfolio.

7 **Modalités de remédiation \***

- remédiation possible  
 pas de remédiation

7a **Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible  
 pas de remédiation

**Autres modalités de remédiation**8 **Remarques**9 **Bibliographie**

Une bibliographie et une sitographie en lien avec les conférences et ateliers seront mises à disposition sur Moodle avant la semaine 34/2022.

10 **Enseignants**

Berger Jean-Claude  
Haunreiter Katja  
Jaccard Thierry Stéphane  
Kerautret Sandrine  
Krafft Matthieu  
Leuba Marie  
Mayor Stéphane  
Mc Cormick Marie  
Meuwly-Bonte Myriam  
Nanthen Chloé  
Rochat Line  
Ros Jenny  
Russi Umberto

**Nom du responsable de module \***

GABEREL Pascal-Eric

